

• Pourquoi pointez-vous l'incompétence du gouvernement en matière de lutte contre le terrorisme ?

Xavier Raufer : Nous sommes en état d'urgence, régime qui comporte une mesure éminente, utilisée près de trois cents fois depuis son instauration : l'assignation à résidence. Pourquoi Larossi Abballa n'était-il pas assigné à résidence ? Il avait été condamné pour droit commun et terrorisme, et avait voulu faire le djihad en passant par la Turquie. Peut-être qu'aucun des 300 assignés à résidence n'était aussi gravement dangereux que lui ! Que faisait-il dehors à surveiller les déplacements de policiers avant de les assassiner à Magnanville ? La priorité aujourd'hui est de repérer, parmi tous ces milliers de radicalisés, les quelques uns qui sont très dangereux.

• Qu'est-ce qui empêche le profilage des suspects de mieux fonctionner ?

X. R. : C'est au ministre de répondre à cette question. Nous n'avons en tout cas pas progressé dans cette dimension. La France, en 2016, après plusieurs attentats meurtriers, ne dispose toujours pas de service antiterroriste. Il existe un service de contre-espionnage, la Direction générale de la Sécurité intérieure (DGSI) à qui on a en confié la tâche supplémentaire de l'antiterrorisme.

Or les qualités nécessaires au contre-espionnage sont antinomiques à celles attendues dans le contre-terrorisme. Ce dernier implique la rapidité de la détection et de l'action. Quand les frères Abdeslam ne diffusent plus dans leurs bars à Molenbeek des clips de rap mais des vidéos de l'Etat islamique, c'est un signal que quelque chose de sérieux se passe. Pourquoi ne repère-t-on pas ces signaux-là ?

Depuis les attentats de janvier 2015, ce gouvernement est paralysé. On multiplie les cérémonies et les plantations d'arbres mais on ne touche pas à l'appareil antiterroriste. Certains dans les services comparent les membres de l'exécutif à des lapins dans les phares.

• Constate-t-on dans les autres pays touchés par le terrorisme une centralisation du renseignement antiterroriste ?

X. R. : En Grande-Bretagne, des experts ont été recrutés au sein des services de renseignement intérieur et extérieur pour rejoindre la direction centrale antiterroriste. En cette période de crise budgétaire, une telle action en France ne coûterait rien. En réunissant les meilleurs spécialistes des différents services, on mettrait un terme aux problèmes de communication et de rapidité de transmission de l'information. Il faut

confier des responsabilités à des jeunes commissaires de police qui connaissent le terrain. Ce ne sont plus des grands seigneurs salafistes à la Ben Laden que l'on recherche aujourd'hui, mais des « racailles » de banlieue. Ce dont nous avons besoin, ce sont des policiers qui ont l'expérience du 93.

• Le prochain mandat présidentiel permettra-t-il des avancées sur ce dossier ?

X. R. : Cela irait plus vite ça s'il devait y avoir à nouveau cent morts dans les rues de Paris. Souvenons-nous : les islamistes dissimulent très bien, mais mentent rarement. L'Etat islamique a annoncé, en novembre dernier, avoir fait entrer 4000 « combattants » en Europe, en profitant de la vague migratoire. Le chiffre est naturellement exagéré mais seulement 40 ou 50 djihadistes sur le territoire européen peuvent représenter un danger très important.

• Estimez-vous judicieux l'évolution de l'opération Sentinelle, notamment avec la création d' « ilots de sécurité renforcée » autour des sites de la communauté juive ?

X. R. : L'opération Sentinelle n'est pas un succès. L'armée n'est pas faite pour le maintien de l'ordre. Problème auquel nous sommes confrontés aujourd'hui. Il faut confier cette tâche aux gendarmes. Pendant les événements de mai 68, la gendarmerie n'a pas provoqué un seul mort. Et on aurait dû profiter des attentats de janvier 2015 pour installer les gendarmes dans les cités les plus chaudes. Les voyous n'ont hélas plus peur des policiers. Si vous sortez une arme devant un gendarme, qui est un militaire, il ouvre le feu.//